

# MAIRIE DE DOMARIN

## 2023/05/15 Conseil Municipal n° 05/2023

Séance du lundi 15 mai 2023 à 20h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, M. FAURE, ML AGAVIOS, S. BARBERET, P. BEAUVIER, V. CABANEL, J. CHABERT, M. GINDRE, S. GUINET, L. POULET,

Pouvoir : C. GAGEY à ML AGAVIOS,

Absents : B. ALLARD, P. BOISSAT, M. NDOYE, E. TAILLOT,

Secrétaire de séance : A. GARNIER

Secrétaire de mairie : Aline CHOLLET

Procès-verbal de la séance du 17 avril 2023 : Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 avril 2023, rédigé par Mikaël FAURE, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 18 avril au 15 mai 2023 :

- 02/05/2023 : Acceptation du devis BORELLO ISOCLAIR pour la fourniture et la pose de la porte à la Salle du Tir. Montant du devis TTC : 3 885.88 €.
- 02/05/2023 : Acceptation du devis RP BATIMENT pour les travaux de réfection de la salle du Tir. Montant du devis TTC : 4 536.00 €.
- 02/05/2023 : Acceptation du devis BOREL DEBIEZ pour les travaux de curage et évacuation du déversoir d'orage sur le ruisseau de l'Épallud. Montant du devis TTC : 8 112.00 €.

Délibérations :

- Décision Modificative n° 1

L'installation d'étagères pour les précases du cimetière du Vallon des Sources ainsi que le curage du piège à graviers du ruisseau de l'Épallud n'étaient pas prévus au budget. Une Décision Modificative est nécessaire pour leur financement.

Il est proposé de prélever la somme de 9 252 € au chapitre "Autres installations, matériels et outillages techniques" pour l'attribuer aux chapitres "Autres constructions" et "Réseaux divers".

Opération - Compte	Diminution crédit	Augmentation crédit
2158 - Op21 - Autres installations, matériels et outillages techniques	9 252.00 €	
2138 - Op22 - Autres constructions		1 140.00 €
2153 - Op23 - Réseaux divers		8 112.00 €

**Adoptée à l'unanimité.**

➤ **Club House Football - Mission de dossier de consultation des entreprises**

Un Maître d'œuvre est nécessaire pour le projet de construction du Club House de Football. Magali OGIER, Architecte DPLG est missionnée pour constituer, dans un premier temps, un dossier de consultation des entreprises (DCE).

Le montant des travaux ne devra pas excéder 300 000 € HT.

Signature d'un acte d'engagement avec Magali OGIER pour un montant de 33 000 € HT.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Questions diverses :**

- Tirage au sort à partir de la liste électorale pour désigner 3 personnes pour le jury d'assises :
  - PÉRIIS Alex
  - LOMBARD François
  - BRÉMOND Jules
- Le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 9 juin à 19h00. Lors de cette séance aura lieu la désignation par vote de 5 délégués et 3 suppléants afin de participer au scrutin des élections Sénatoriales du dimanche 24 septembre.
- Annonce du retrait du projet d'antenne relais Free montée de Tireluc.
- Demande de ramassage scolaire au Belvédère refusée par la Commission Transport et Mobilité de la CAPI. Cette création imposerait le décalage horaire de tous les points d'arrêt du circuit actuel ou l'obligation de la mise en place du passage d'un deuxième car. De plus, le franchissement du passage à niveau pose un problème de sécurité.

- Démarrage des marchés de producteurs semi-nocturnes pour la saison estivale 2023 le vendredi 26 mai. Les élus sont sollicités pour participer à l'organisation et pour distribuer les flyers d'annonce dans les boites aux lettres.

**Fin de séance à 21h15**  
**Anne GARNIER**

**Les délibérations peuvent être consultées en mairie sur simple demande auprès du Secrétariat.**